

***Le Cap, Afrique du Sud, 20 novembre (Infosplusgabon) - L'ancien président sud-africain, Jacob Zuma a quitté, jeudi, la commission d'enquête sur la capture de l'Etat au mépris d'une convocation.***

Cela s'est produit après que le président de la commission d'enquête, le juge en chef adjoint, Raymond Zondo, ait rejeté sa demande de récusation.

Zuma et Zondo se sont affrontés lorsque Zuma lui a demandé de se récuser de l'enquête parce qu'il doutait de l'impartialité de ce dernier.

Zondo avait accordé au début de ce mois une ordonnance autorisant la délivrance d'une citation à comparaître, obligeant Zuma à se présenter devant la commission.

La Fondation Jacob Zuma avait déclaré que la commission, qui enquête sur la corruption du gouvernement, "n'est rien d'autre qu'un abâtardissement des processus légaux pour atteindre des objectifs politiques pour ceux qui tirent les ficelles par derrière".

Il n'est pas clair si un mandat d'arrêt sera émis contre Zuma et son avocat Muzi Sikhakhane a déclaré qu'ils réexamineront la décision de Zondo.

FIN/INFOSPLUSGABON/ASQ/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon